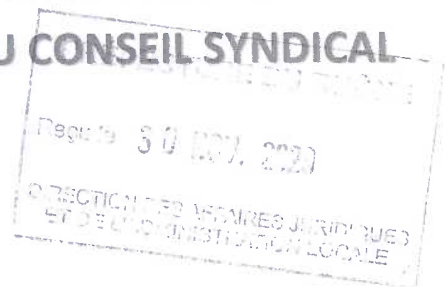




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL



SEANCE DU 24/11/2020

<p>Nombre d'élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice : 31 - titulaires présents : 26 - Suppléants : 0 - procurations : 4 - absents : 1 - ayant pris part au vote : 29 <p>Date de la convocation 18/11/2020</p> <p>Certifiée exécutoire par : Transmission en préfecture le : 27/11/2020 Affichage syndical le 27/11/2020</p>	<p>Étaient présents : Pierre ATHANAZE – Pascale BAY – Emmanuel BERNARD – Marc BIGOT – Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS – Corinne CARDONA – Blandine COLLIN – Pascal DAVID – Elisabeth DE FREITAS – Armand-Louis DE MONTRICHARD – Franck DECRENISSE – Béatrice DELORME – Cyrille FIARD – Pierre GOUVERNEYRE – Thierry GOYET – Séverine HEMAIN - Jean-Marie HOMBERT – Valérie KATZMAN – Catherine LAFORET - Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR – Eric MADIGOU – Guillaume MALOT - Anne-Laure MATHIAS – Sébastien PAGNARD – Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER – Béatrice REBOTIER – Thomas TEILLON – Max VINCENT</p>
--	--

Absents représenté(s) :	Par :
Marc BIGOT	Cyrille BOUVAT
Anne-Laure MATHIAS	Corinne CARDONA
Armand-Louis DE MONTRICHARD	Karine LUCAS
Thomas TEILLON	Béatrice DELORME

Étai(en)t absent(s) :	Pascale BAY
------------------------------	-------------

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Le **mardi 24 novembre 2020**, à 20h30 les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 18/11/2020, dans la salle des fêtes de Limonest, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2020-11-04

DELEGATIONS DES VICE-PRESIDENTS ET MONTANT DE LEURS INDEMNITES

RAPPORTEUR : BEATRICE DELORME- PRESIDENTE

En lien avec l'installation du nouveau conseil syndical et de l'élection des Vice-Présidents, le nouveau bureau constitué souhaite proposer au conseil syndical les modalités d'organisation et de fonctionnement qu'il souhaite mettre en œuvre :

- délégation confiée,
- articulation avec l'organisation des services.

La Présidente a procédé aux **délégations de fonctions** et de **signatures suivantes** pour les 6 Vice-Présidents :

- ✓ 1^{er} Vice-Président chargé de la communication de la biodiversité et des partenariats : Guillaume MALOT (délégation de signature)
- ✓ 2^{ème} Vice-Président chargé du foncier : Cyrille FIARD
- ✓ 3^{ème} Vice-Président chargé de l'agriculture : Franck DECRENISSE
- ✓ 4^{ème} Vice-Président chargé des finances : Jérémy CAMUS (délégation de signature sur les thématiques finances)
- ✓ 5^{ème} Vice-Présidente chargée de l'accueil du public et de l'éducation à l'environnement : Elisabeth DE FREITAS
- ✓ 6^{ème} Vice-Président chargé de la transition du territoire : Thomas TEILLON

Le bureau se réunira régulièrement en fonction des besoins. La présence du Directeur du Syndicat pourra être requise. Dans tous les cas, une collaboration étroite avec l'équipe technique est souhaitée.

Suite au conseil syndical du 07 octobre 2020, au vu de la réglementation en vigueur (Art.R.5723-1 du CGCT), le bureau propose la mise en place d'une indemnité forfaitaire pour les Vice-Présidents qui ont reçu délégation de fonction. Au regard des fonctions exercées et des taux maximums fixés par la réglementation, le taux proposé est de 5.12% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

En vertu des dispositions précitées, le comité syndical accorde une indemnité mensuelle aux Vice-Présidents et fixe le pourcentage de l'indice brute 1015 à 5,12%.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE - 1 ABSTENTION et 29 voix POUR.

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L.1431-1 à L.1431-9 du CGCT ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'accusé de réception de la Préfecture.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 26/11/2020*

Béatrice DELORME,
Présidente

